

CONSEIL CITOYEN JANIN

RÉUNION DE BILAN DIAGNOSTIC EN MARCHANT

MERCREDI 21 JUIN



Présents

Salim AISSAOUI, acteur
Frédéric BATAULT, habitant
Michel BERTHELIER, acteur
Martine BOUDAS - OSTOLANI, habitant
Fatima BOUDJOU DJ, acteur
Nicole LACOMA, habitante
Aurora VAN DORSSELAER, acteur
Pierre COLLARD, équipe Politique de la Ville 5^e/9^e

Ordre du jour :

- ✓ Échange sur la démarche globale
 - ✓ Bilan du diagnostic du 7 juin 2023
 - ✓ Priorisation des actions à mener
 - ✓ Les suites
-

INTRODUCTION

Depuis plusieurs mois, le conseil citoyen s'est donné pour objectif de faire un diagnostic en marchant. Au cours du trimestre précédent, des rencontres « en petit comité » ont été organisées avec l'équipe Politique de la Ville Lyon 5^e & 9^e (Marie-Caroline TILLIER et Pierre COLLARD, en lien avec Stéphane BADONNEL), qui propose d'apporter son aide. Il s'agit toutes fois que le diagnostic en marchant soit l'outil du conseil citoyen et la répartition des tâches avec l'équipe Politique de la ville est à déterminer.

CALENDRIER

- ✓ Mercredi 26 avril, 18h / 20h, Espace 33 : **présentation de l'action**
- ✓ Mercredi 24 Mai, 16h / 18h, Rdv devant l'espace 33 : **parcours pour le diagnostic + débriefe**
- ✓ Mercredi 7 juin, 14h /17h, Rdv devant l'espace 33 : **Diagnostic en marchant**
- ✓ Mercredi 21 juin, 17h30 /20h, espace 33 : **Bilan du diagnostic en marchant**

1/ ÉCHANGE SUR LA DÉMARCHE GLOBALE

Les échanges font apparaître une grande satisfaction tant au niveau du résultat de la démarche que du travail qui a été déployé, par chacun, au cours de ces derniers mois. Le Conseil citoyen voulait s'investir sur le champ du cadre de vie, et plus particulièrement de la propreté et de l'entretien du quartier, et cet outil a permis d'agir concrètement. Il a permis aussi de se rassembler, de prendre contact avec des personnes et des services, de mieux se connaître et d'un peu mieux appréhender les moyens d'intervenir sur la gestion du quartier.

Cette initiative a permis de créer certains outils (fiche diagnostic, tableau de bord des dysfonctionnements, modalités d'organisation d'un diagnostic en marchant...). Ceux-ci ont été testés et des modifications sont apparues et continuent d'être apportées (par exemple, la fiche diagnostic doit être modifiée pour faire apparaître les secteurs « diagnostiqués » qui se retrouvent sur le tableau de bord).

Pour cette première, il a été choisi de visiter l'ensemble du quartier, sur l'ensemble des problématiques et au regard de l'ensemble des usages. D'autres modalités peuvent être adoptées : un diagnostic « thématique » (l'éclairage public, la gestion des déchets...), ou ciblé sur un secteur particulier ou un public ou un type d'usage particulier (les mamans, les aires de jeux pour les enfants de 8 / 12 ans, les lieux de rencontre des ados, la place des jeunes...).

2/ BILAN DU DIAGNOSTIC DU 7 JUIN 2023

Il avait été voulu d'organiser la visite par petits groupes (3 à 4) en rassemblant des professionnels et des acteurs locaux. Concrètement, ces groupes se sont mélangés au cours de la visite et ont beaucoup discuté entre eux.

Les échanges entre les personnes ont été importants. Il a été même parfois difficile de les cadrer, les participants discutant beaucoup entre eux. Ils avaient sans doute besoin de faire connaissance. L'organisation matérielle a été assez éprouvante.

Le nombre de dysfonctionnements relevés est moins important que lors du pré diagnostic du 24 mai. Des endroits n'ont pas été refaits et les observations sont peut-être plus superficielles.

Les échanges ont souvent pris la forme de questions - réponses : quand un dysfonctionnement ou une proposition étaient formulés, les professionnels avaient naturellement tendance à indiquer qu'ils allaient régler le problème, ou à discuter de la prise en compte de telle ou telle idée. Ceci a eu tendance à laisser apparaître que les bailleurs avaient réponse à tout, ou que les choses étaient « téléphonées », d'autant que ce temps avait été préparé en amont et que des interventions avaient déjà eu lieu (armoires électriques réparées par exemple) ou déjà commandées.

Cependant, il est très positif que ce diagnostic ait permis de faire bouger les choses. Ceci a opéré comme une piqure de rappel. Quand on regarde plus finement les dysfonctionnements compilés, les réponses ne sont pas aussi nombreuses qu'elles peuvent apparaître, et ne trouveront une réponse immédiate (manque de moyens alloués, difficultés de résolution, inscription dans des projets d'ensemble assez longs à définir...).

D'autre part, il s'agit d'une des limites de l'exercice :

- une connaissance mutuelle est nécessaire, souvent au détriment du diagnostic lui-même ;
- le fait de soulever des choses qui ne fonctionnent pas, en présence de personnes dont la mission consiste à les gérer, implique forcément que celles-ci se sentent mises sur la sellette, ou pour le moins questionnées.

Ceci met en évidence surtout un certain manque de dialogue « au quotidien » entre les habitants et les différents intervenants techniques, ainsi qu'une réactivité qui apparaît insuffisante. Ceci contribue à faire perdurer les problèmes et à dégrader la perception et l'image globale de la situation sur le quartier. Ce diagnostic participe à une meilleure organisation de proximité en permettant des prises de décision rapides pour ces problèmes du quotidien souvent peu importants en termes de moyens nécessaires mais très irritants. Ainsi, un fonds petit travaux pourrait permettre de répondre, en partie, aux besoins les plus pressants pointés par les habitants et les acteurs locaux.

Il apparaît nécessaire d'organiser différemment ces temps selon le nombre de participants (parcours distincts, décalés ou ciblés par exemple). Il convient de garantir la qualité du diagnostic tout en permettant que les gens se rencontrent et fassent mieux connaissance. Les postures des uns et des autres sont aussi à accompagner.

Il est précisé que l'équipe politique de la ville (Marie-Caroline TILLIER en particulier) a vocation à faire l'interface avec les services intervenants. Des modalités de travail devront être mises en place pour que le conseil citoyen et l'équipe puissent coopérer sur le suivi des dysfonctionnements (cf. ci-dessous).

3/ PRIORISATION DES ACTIONS À MENER

Le tableau de bord des dysfonctionnements compile une 60^{NE} de dysfonctionnements. Pour le conseil citoyen, ils n'ont pas tous la même importance.

Originellement le Conseil citoyen souhaitait utiliser le diagnostic pour intervenir sur la propreté et la gestion des déchets et encombrants. Cette orientation est confirmée.

Une priorisation est opérée selon :

- sécurité des aménagements :
 - o barrières pour les jeux,
 - o logettes (armoires électriques notamment),
 - o vétusté des équipements qui deviennent dangereux (clôtures par exemple),
 - o ...
- propreté, encombrants, épaves, entretien :
 - o déplacement et système de gestion des poubelles (la résidence Lucien-Pitance a mis en place quatre aires circulaires, clôturées par un mur surmonté de grilles et couvertes par un toit, avec une grille d'accès s'ouvrant avec un badge résident, réparties sur toute la résidence),
 - o nettoyage de la voirie,
 - o entretien des végétaux,
 - o ...
- aménagements liés au cadre de vie :
 - o projets d'amélioration du cadre de vie (aire(s) de jeux, jardin partagé, plantations...),
 - o éclairage public de la descente vers la voie verte et le centre commercial,
 - o stationnement,
 - o ...

LES SUITES

- Juillet-août : finalisation du tableau de bord par l'équipe politique de la ville (Pierre COLLARD et Marie-Caroline TILLIER) et premières demandes aux services
- Mi-septembre : envoi au conseil citoyen du tableau de bord actualisé
- Octobre-novembre : temps de travail conseil citoyen et équipe politique de la ville :
 - suivi du tableau de bord et modalités de travail ;
 - présentation des dispositifs et financement liés à la GSUP (gestion sociale et urbaine de proximité), en particulier :
 - o TFPB,
 - o actions « GSUP »,
 - o priorités 2024.